

AVIS AUX VOYAGEURS TRANSPORTANT DES VEGETAUX



Une bactérie, *Xylella fastidiosa*, actuellement présente en Italie, provoque une maladie mortelle sur l'olivier, le laurier-rose, les prunus, la vigne, les agrumes... Transmise par des insectes, elle peut également affecter de nombreuses plantes ornementales.

**L'ATTENTION DES VOYAGEURS EST APPELEE SUR L'INTERDICTION
DE L'INTRODUCTION DE 200 ESPECES DE VEGETAUX EN CORSE**

Des contrôles renforcés sont programmés au débarquement afin de vérifier l'application des mesures d'interdiction.

**EN CAS D'INFRACTION, LES VEGETAUX SERONT SAISIS ET DETRUITS
TOUT CONTREVENANT S'EXPOSE A DEUX ANS D'EMPRISONNEMENT
ET 300 000 EUROS D'AMENDE**

La liste des végétaux concernés, ainsi que des informations complémentaires, sont disponibles sur le site internet de l'Etat en Corse.

